

01

Accompagnement des publics migrants

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Travailleurs médico-sociaux

Durée

2 jours consécutifs

Organisme de formation

☞ GRIEPS

Lieux & dates

☞ Groupe 1

Seine Maritime

Les 19 & 20 mars 2020

☞ Groupe 2

Calvados

Les 3 & 4 juin 2020

☞ Groupe 3

Orne

Les 24 & 25 sep. 2020

☞ Groupe 4

Eure

Les 7 & 8 déc. 2020

Interlocuteur Opco Santé

Myriam Zemron

myriam.zemron@opco-sante.fr

02 31 15 65 08

Interlocuteur OF

Sandra Massot

s.massot@griepts.fr

0472662038

Intervenant

☞ Lydie CIBIEL

Formatrice

Contexte

Les nombreuses crises internationales, qu'elles soient politiques, économiques ou autres entraînent une augmentation des flux migratoires. Leur prise en charge vient modifier le cadre de référence des politiques sociales mais également celui des actions mises en place. Les professionnels des secteurs du social et du médico-social sont confrontés à de nouvelles problématiques juridiques et administratives mais également au niveau de leurs pratiques professionnelles. La finalité de cette formation est de permettre à ces professionnels de développer des compétences appropriées afin de répondre à ces problématiques. La délégation régionale paritaire à l'origine de ce projet souhaite que les personnes formées puissent comprendre les nouveaux enjeux normatifs et sociétaux et qu'ils puissent par la suite faire évoluer leur positionnement professionnel.

Objectifs

- ☞ Être initié à la politique migratoire nationale
- ☞ Repérer le cadre juridique et politique du statut du demandeur d'asile ou de la personne réfugié
 - ☞ politique
- ☞ Maîtriser les politiques de protection sociale afin de pouvoir les accompagner de manière optimale.
- ☞ Connaître ou élaborer les outils possibles
- ☞ Repérer les partenariats utiles

Prérequis

Travailleur avec un public migrant

Contenu

Jour 1 :

- ☞ Présenter le projet de formation
- ☞ Connaître les différents statuts accessibles aux migrants
- ☞ Savoir comment gérer les mineurs non accompagnés
- ☞ Maîtriser les voies de régularisation

Jour 2 :

- ☞ Savoir résoudre différentes situations
- ☞ Connaître les possibilités extra institutionnelles et pouvoir se positionner